



Il dément tout litige avec le MPA

Abdelhakim Bettache : «Je n'ai pas déposé de démission»

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Boumerdès

Des agresseurs d'usagers de l'autoroute Est-Ouest neutralisés

Page 24

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4113 - Dimanche 5 mars 2017 - Prix : 10 DA

En l'absence de ressources humaines vitales au secteur

Le développement du tourisme peine à se concrétiser

Page 4

Chasse aux sorcières

Par Mohamed Habili

Que les démocrates américains s'opposent à un président républicain depuis le moment de son accession au pouvoir, en règle générale il n'y a pas lieu de s'en étonner. D'autant moins dans un pays où les élections, aux deux niveaux local et fédéral, se succèdent plus rapidement qu'ailleurs. C'est ainsi que les plus importantes d'entre elles, celles de mi-mandat, qui voient en particulier le renouvellement de la Chambre des représentants, doivent se tenir dans moins de deux ans à compter de maintenant. On a bien cependant l'impression que l'opposition que les démocrates déploient contre Donald Trump, qui tout de même n'a pas encore bouclé son deuxième mois à la Maison-Blanche, est d'un genre différent. Son but n'est pas tant de préparer les prochaines échéances que d'empêcher le nouveau président de gouverner, dans l'intention bien évidente de le faire destituer. Les démocrates n'ont pas plus tôt obtenu la démission d'un important personnage de la nouvelle administration, le conseiller du président à la sécurité, Michael Flynn, que les voilà à l'œuvre pour réserver le même sort à un membre non moins en vue, le ministre de la Justice, Jeff Sessions, sur le même motif de contact non déclaré avec des représentants russes basés à Washington, en premier lieu avec l'ambassadeur russe, au cours de la période précédant l'installation de Donald Trump.

Suite en page 3

Expiration aujourd'hui à minuit du délai de dépôt des candidatures

Ministres, députés et hommes d'affaires candidats



Un nombre important de députés de la septième législature ont été reconduits, des ministres en exercice pour le cas du FLN et des hommes d'affaires figurent sur les listes électorales pour la prochaine bataille des législatives. Lire page 3

Retrait du registre du commerce et poursuites judiciaires Ferme mise en garde de Tebboune contre les spéculateurs

Page 2

Cinéma/Prix spéciaux du Fespaco Les films «Wùlu» et «Frontières» récompensés

Page 13

Il dément tout litige avec le MPA

Abdelhakim Bettache : «Je n'ai pas déposé de démission»

■ La «crise au sein du parti MPA» n'a été finalement que des rumeurs. Abdelhakim Bettache, militant du Mouvement populaire algérien (MPA) et maire d'Alger-Centre, est toujours militant du parti de Amara Benyounés. «Je n'ai pas déposé de démission», a-t-il déclaré, hier, démentant tout litige avec le parti.

Par Louiza Ait Ramdane

La démission annoncée par certains titres nationaux de Abdelhakim Bettache de son parti, le

Environnement Sonatrach finance une vaste opération de reboisement

SONATRACH et la Direction générale des forêts (DGF) ont signé, hier à Alger, une convention aux termes de laquelle le groupe pétrolier finance l'achat de plus de 530 000 arbres destinés à une vaste opération de reboisement à travers 20 wilayas du pays. La convention a été signée par le P-dg de Sonatrach, Amine Mazouzi, et le directeur général des forêts, Abdelmalek Abdelfattah. Dans ce cadre, la compagnie pétrolière finance l'acquisition des arbres pour un montant de près de 32 millions DA tandis que la DGF prendra en charge l'exécution de cette opération de reboisement avec la participation du mouvement associatif. Lancé au début de cette année, ce programme de reboisement s'étalera jusqu'à fin mars et permettra de planter des arbres de différentes espèces, dont le caroubier, le pin pignon, le cèdre, le chêne-liège notamment au niveau des parcs nationaux et des barrages. Cette opération d'envergure touchera les wilayas de Chlef, Laghouat, Batna, Béjaia, Bouira, Tlemcen, Tiaret, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Skikda, Constantine, Mostaganem, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Tipaza et Ain Defla, a-t-on expliqué. Elle ciblera en premier lieu les Parcs nationaux de Djurdjura (Bouira), Gouraya (Béjaia), et Chréa (Blida), a précisé M. Abdelfattah, ajoutant qu'une cellule technique a été mise en place pour le choix des zones et des espèces d'arbres à planter. En marge de la signature de la convention, des arbres ont été symboliquement plantés au Parc zoologique de Ben Aknoun par MM. Mazouzi et Abdelfattah avec la participation de représentants de plusieurs associations et de nombreux écoliers. S'exprimant à cette occasion, le P-dg de Sonatrach a indiqué que le groupe mettra en œuvre plusieurs actions pour développer le patrimoine forestier national et contribuer à la protection de l'environnement et au développement durable.

Maya G.

Mouvement populaire algérien (MPA) d'Amara Benyounés, n'est finalement qu'une rumeur. Le maire d'Alger-Centre a tenu à confirmer qu'il est toujours militant du MPA. «Je n'ai pas déposé de démission», a-t-il déclaré, hier, lors d'une conférence de presse organisée au siège du parti à Alger, déclarant qu'il «reste toujours militant au sein de la formation».

Concernant les informations relayées par la presse sur un conflit entre lui et Idir Benyounés, frère du président du parti et directeur du quotidien *La Dépêche de Kabylie*, proposé comme tête de liste de ce parti aux législatives dans la wilaya d'Alger, Abdelhakim Bettache a nié l'existence d'un tel conflit, rappelant que c'est la commission de la wilaya qui valide la liste des candidats. «Idir est un militant du parti et de la libertés d'expression, et parmi les fondateurs du parti», dira le coordinateur du parti, précisant qu'«il a le droit de déposer sa candidature comme les soixante autres candidats». «Dès qu'un responsable algérien associe sa famille dans ses projets ça devient un problème», s'étonne-t-il, assurant que la candidature du frère du président du parti ne lui pose aucun problème. «En tant que coordinateur du parti, je veillerai à l'ap-



Ph.D. R.

plication des instructions du bureau de candidature». Le coordinateur du bureau fédéral de la wilaya d'Alger du MPA et actuel président d'APC d'Alger-Centre indique par ailleurs que la confection de la liste du parti pour la capitale, en vue des prochaines législatives, a pris fin. Il promet par ailleurs la surprise lors de l'affichage de la liste finale des candidats. Le maire

d'Alger-Centre, Abdelhakim Bettache, fera savoir que sur les 67 dossiers de candidature, 50% des candidats sont des femmes, dépassant ainsi la norme. Il indique que plus de la moitié des candidats sont des jeunes.

Le Mouvement populaire algérien espère gagner ainsi une bonne place dans l'échiquier électoral de la wilaya d'Alger, affirme le coordinateur de la

wilaya d'Alger du MPA, estimant que «l'ouverture démocratique, l'encouragement des jeunes, les débats libres et démocratiques sont parmi les fondamentaux du parti et qui ne sont sans doute pas étrangers au choix porté par les nouveaux élus». «Le Mouvement populaire algérien est un cadre idéal pour s'exprimer en toute liberté», a-t-il assuré, L. A. R.

Retrait du registre du commerce et poursuites judiciaires

Ferme mise en garde de Tebboune contre les spéculateurs

Depuis quelques semaines, les consommateurs assistent impuissants à une hausse exagérée et injustifiée des prix de produits de grande consommation. Une situation qui indispose les citoyens, impuissants devant ce diktat imposé par certains commerçants et qui met en évidence les carences de régulation du marché. Pour autant, ces augmentations qui ont touché notamment les fruits et légumes et même dans certains cas les produits subventionnés par l'Etat ne sont nullement justifiées. A cet effet, le ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune, a de nouveau mis en garde les spéculateurs sur les prix des produits de large consommation qu'il a menacés de «sanctions maximales». Il a affirmé que des mesures répressives «rigoureuses» seraient prises contre les commerçants qui exerceraient la spéculation sur les produits de large consommation. Le ministre a évoqué le retrait du registre du commerce, l'interdiction d'importer, jusqu'aux poursuites judiciaires. Ce n'est pas la première fois que le ministre s'at-



taque à cette pratique commerciale à l'origine de la flambée des prix. M. Tebboune a précisé que «la disponibilité des produits est une question qui relève du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, tandis que les mesures de contrôle ordinaires, d'approvisionnement et de contrôle du marché relèvent des prérogatives du ministère du Commerce». S'agissant de l'impact de certains facteurs sur

l'offre et la demande, le ministre a souligné que «le gouvernement interviendrait en cas de problèmes liés à un déséquilibre entre l'offre et la demande». Pourtant, malgré les assurances des autorités et les mesures prises récemment dans ce sens afin d'améliorer le secteur, la flambée des prix des produits de consommation continue à fragiliser le pouvoir d'achat de l'écrasante majorité des ménages. Hormis certains produits soute-

nus par les subventions étatiques, les autres produits alimentaires continuent leur ascension. Certes, le citoyen ne fait plus confiance aux discours et promesses mais la planification, la disponibilité, le suivi et la commercialisation font défaut à tous les niveaux bien que l'eau n'a pas manqué avec les chutes de pluies en quantités suffisantes. Si ces pénuries s'installent en cette période, c'est déjà un signe d'alerte pour les mois à venir. Ainsi, la pomme de terre a été cédée hier jusqu'à 90 DA le kilo dans la majorité des marchés et rares étaient les marchands qui la proposaient à 80 ou 85 DA. La courgette était vendue entre 100 et 120 dinars le kilogramme, le poivron à 150 DA, la salade à 160 DA, la tomate entre 140 et 150 DA et l'oignon à 80 DA. Le prix du kilo d'ail a atteint 2 000 DA. Idem pour les fruits dont les prix ne sont pas épargnés par cette hausse démesurée. En effet, la mandarine était vendue à 350 DA, la banane à 900 DA. Les oranges entre 180 et 240 DA le kilo et la pomme à 250 DA le kilo.

Meriem Benchaouia

Expiration aujourd'hui à minuit du délai de dépôt des candidatures

Ministres, députés et hommes d'affaires candidats

■ Un nombre important de députés de la septième législature ont été reconduits, des ministres en exercice pour le cas du FLN et des hommes d'affaires figurent sur les listes électorales pour la prochaine bataille des législatives.



Ph.D.R.

Par Louiza Ait Ramdane

Quelques heures de l'expiration du délai de dépôt des candidatures, aujourd'hui à minuit, des partis maintiennent la discrétion sur leurs têtes de listes, d'autres ne donnent pas trop de détails et des noms circulent du côté du Front de libération nationale. Ainsi, un nombre important de députés de la septième législature ont été reconduits, des ministres en exercice et des hommes d'affaires figurent sur les listes. Plusieurs partis ont préféré maintenir le suspense sur leurs listes électorales et attendre jusqu'à la dernière minute pour les déposer au niveau des services concernés.

Le Rassemblement national démocratique (RND) a été le premier parti à annoncer, vendredi après-midi, la finalisation de l'opération de validation des listes de ses candidats pour le scrutin du 4 mai prochain dans les 48 wilayas du pays ainsi que

dans les 4 circonscriptions de la communauté nationale à l'étranger.

Selon un communiqué du parti, ces listes «ont été établies par les structures locales du parti et validées par le secrétaire général, Ahmed Ouyahia», précisant que «sur les 462 candidats titulaires, 149 sont des femmes et 90 des jeunes de moins de 35 ans». Quant au profil des 52 têtes de listes, il est indiqué qu'il y a un ministre, 24 députés reconduits, 4 ex-sénateurs, 3 professeurs d'université, 8 cadres supérieurs au niveau des institutions de l'Etat, 7 issus du monde économique et 5 sont médecins, avocats et ingénieurs. Ainsi, on observe que le parti d'Ouyahia n'a pas voulu se risquer avec de nouveaux visages et a préféré reconduire des parlementaires de son parti, parmi eux, Seddik Chiheb, qui conduira la liste du RND à Alger. Du côté du Front de libération nationale, depuis vendredi soir les noms de têtes de listes de 30

wilayas sont dévoilés sur sa page «Facebook». Après un cafoillage sur la candidature des membres du gouvernement, militants du vieux parti, celle-ci semble se confirmer. Il s'agit de Abdelouahab Nouri (Tourisme), tête de liste de Batna, Boudjemaâ Talaï (Transport et Travaux publics) pour Annaba, Abdelkader Ouali (Ressources en eau) dans la wilaya de Mostaganem. Il y a aussi le maintien du ministre de l'Enseignement supérieur, Tahar Hadjar, tête de liste à Tiaret. Edalia Ghania (Relations avec le Parlement) représentera Blida, Aicha Tabagou (Artisanat) à Illizi, et le ministre de l'Agriculture, Abdesselam Chelghoum (Alger). Pour les anciens ministres, il y a Moussa Benhamadi (Bordj Bou Arréridj), Mohamed Djellab (Biskra). D'autres candidats seront également têtes de listes dans les wilayas de Saïda (Merabet Ali), il s'agit d'un retour d'un cadre de la Centrale syndicale et Madhi Tellil pour M'sila.

On cite également Aïn Témouchent (Boucif Ali), Oum El-Bouaghi (Torche Toufik), El Bayadh (Boualem Bousmaha), Oran (Hadjoudj Abdelkader) et pour Naâma c'est la reconduction du député Slimane Saadaoui. Bedda Mehdjoub, qui occupait le poste de président de la commission des finances de l'APN, va conduire la liste de Médéa, Ali El Hamed (Adrar) et M o h a m e d K m a m a (Tamanrasset). Ould Abbès avait affirmé, dans une précédente déclaration à la presse, le maintien des ministres annoncés comme candidats. Il avait également indiqué qu'en cas de victoire du parti, le futur président de l'Assemblée populaire nationale ne sera pas forcément la tête de liste d'Alger. Au Front des forces socialistes, la priorité a été donnée à l'équipe dirigeante du parti. Ainsi, le Premier secrétaire national du parti Abdelmalek Bouchafa, est tête de liste à Constantine et la reconduction de Waghdane Hamrouche (nièce de Mouloud Hamrouche), issue des législatives de 2012, en deuxième position, Ali Laskri, membre de l'instance présidente du parti est tête de liste à Boumerdès. Au niveau de la capitale, Salima Ghezali (ancienne directrice du journal *La Nation*) est tête de liste FFS à Alger, Karim Baloul en seconde position, suivi de l'ex-secrétaire national Mohammed Nebou. On cite également la reconduction du député Chaffaa Bouiche qui mènera la liste de Béjaïa et Aziz Baloul celle de Tizi Ouzou. Du côté des islamistes qui ont constitué des alliances, rien d'officiel n'est encore annoncé, sachant que l'alliance a compliqué notamment le choix des têtes de listes.

N. C.

Préparation et organisation du scrutin législatives : Sellal réunit aujourd'hui la Commission nationale

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, réunira aujourd'hui à Alger, la Commission nationale chargée de la préparation et de l'organisation des élections législatives, qui se tiendront le 4 mai 2017, indiquent hier les services du Premier ministre dans un communiqué. Cette réunion est destinée à «faire un point d'étape concernant la préparation matérielle et sécuritaire du prochain scrutin», précise la même source.

«L'organisation des opérations électorales, le traitement des questions sécuritaires, les aspects liés aux commissions administratives électorales et l'action médiatique, seront au centre des préoccupations de ladite commission», ajoute le communiqué. La réunion regroupera les secteurs concernés par la préparation et l'organisation du scrutin. Les membres de cette commission «veilleront chacun selon ses prérogatives à la bonne marche des différentes opérations avant, pendant et après le déroulement du scrutin», conclut le communiqué.

H. N.



LA QUESTION DU JOUR

Chasse aux sorcières

suite de la page Une

Il s'agit toujours pour eux d'apporter la preuve que l'élection de ce dernier n'aurait pas pu avoir lieu sans l'aide des Russes. En apparence en tout cas, car on peut se demander ce que cette preuve pourrait changer si par extraordinaire elle était faite. Il va de soi que quel qu'il soit le désir des Russes de faire élire Trump, jamais ils n'auraient pu y parvenir si les électeurs américains n'avaient pas voulu de lui comme leur président. Ni Flynn ni Sessions n'ont été placés sous pression pour avoir rencontré des fonctionnaires russes mais pour avoir passé le fait sous silence au moment où ils étaient interrogés à ce sujet. C'est du moins ainsi que leurs censeurs démocrates présentent l'affaire. En fait, la chasse aux sorcières, selon le mot de Trump, dont ils sont l'objet est dirigée contre celui-ci, que ses adversaires démocrates veulent présenter comme l'ami des Russes, et par suite comme leur homme. Cette fixation sur la soi-disant ingérence des Russes dans l'élection présidentielle américaine vise bien sûr à délégitimer Trump, en attendant de pouvoir obtenir sa destitution, mais pas seulement. Tout se passe en effet comme si une partie de l'establishment américain, en particulier démocrate, voulait une confrontation avec la Russie, en raison notamment de son annexion de la Crimée et de son intervention en Syrie, mais en avait été empêchée par l'élection de Trump. C'est d'ailleurs là la véritable ligne de démarcation entre Trump et Clinton tout au long de la campagne électorale, en vertu de laquelle le premier l'a emporté sur la deuxième. Les Russes ne voulaient pas de Clinton comme présidente des Etats-Unis en raison de ses dispositions belliqueuses à leur égard. Toutefois, ils ne pouvaient pas faire élire son adversaire. Autrement les Etats-Unis seraient une sorte de dépendance russe, ce qu'à l'évidence ils ne sont pas. La campagne anti-Trump vise à l'amener à faire preuve de la même hostilité envers la Russie que Clinton, sous peine d'être dans l'incapacité de gouverner, et au risque d'une crise politique sans exemple dans l'histoire des Etats-Unis.

M. H.

En l'absence de ressources humaines vitales au secteur

Le développement du tourisme peine à se concrétiser

■ Depuis un certain temps, on ne parle que de modernisation et promotion du secteur touristique en Algérie. Les autorités, comme les professionnels du métier, n'ont cessé de débattre sur cet aspect là. Sans doute un besoin majeur, voire une nécessité vitale pour le développement de ce dernier.

Par Yacine Djadel

Le tourisme est un enjeu économique considérable pour le pays dans un contexte où les caisses de l'Etat ne se remplissent plus grâce à la rente pétrolière. Savoir redéfinir les impératifs et mesures à prendre pour donner un coup d'innovation à ce secteur qui, depuis plusieurs années, peine à prendre son envol, là est toute la question. Pour ce faire, il faut d'abord établir un véritable état des lieux sur tout ce que comporte le tourisme algérien comme problèmes. A ce propos, il n'est pas besoin de dire que le constat est catastrophique. Entre l'absence totale d'une réelle culture touristique chez la plupart des professionnels, manque de conviction chez certains responsables à vouloir changer les choses, ainsi que la bureaucratie pour l'investissement qui est également légion, la chaîne touristique est loin de la cohérence. En outre, la communication est d'une grande carence, une promotion de la destination Algérie sans stratégie. L'Office national algérien du tourisme (Onat) qui se confie dans un organisme qui participe aux salons sans réelles retombées, n'est point une mesure efficace pour le véritable essor du secteur. Côté propreté, même si des efforts ont été faits ces dernières années, nos grandes villes, pour la majorité, demeurent trop sales pour le tourisme. Sur ce point, il est clair qu'il ne sert à rien de construire des hôtels de haut standing et irréprochables au



PH/D. R.

niveau de l'hygiène, mais situés dans des quartiers où les rues sont infestées d'ordures. C'est dire que moderniser le secteur touristique en Algérie ne consiste point en la rénovation d'infrastructures ou en bâtissant de nouvelles aux normes internationales, mais plutôt en les accompagnant d'un suivi de qualité digne de ce nom. Quand on entend par exemple l'annonce d'une opération de rénovation et de modernisation de 70 établissements hôteliers et thermaux en cours de réalisation à l'échelle nationale, comme cela a été affirmé il y a deux jours à Hammam Righa, dans la wilaya d'Aïn Defla, par le P-DG du

Groupe «hôtellerie, tourisme et thermal» qui mène l'opération, Bounafaâ Lazhar, c'est toujours louable. Mais si par la même déclaration on n'inclut pas la formation de tout le staff pour l'accueil et un service de qualité, cela ne sert à rien. Pour la simple raison que le touriste étranger, et même local, est en quête d'une bonne prestation de service avant tout. C'est en ce sens que l'investissement en la ressource humaine est plus qu'indispensable. Sans quoi, il ne faut pas s'étonner que l'Algérie soit désertée par les touristes et ce, en dépit de l'énorme potentiel dont elle regorge.

Une autre lacune vient s'ajou-

ter à la longue liste d'insuffisances dont souffre le tourisme. C'est l'absence totale de vie nocturne. Une capitale qui dort tôt, où au maximum à 22h la plupart des endroits prisés par les touristes, cafettes, boutiques, bars...etc., sont fermés.

Mentalité incivique chez les professionnels : un grand frein pour attirer les touristes

Partout dans le monde, même dans les pays non réputés en la matière, le client est roi. En Algérie, non seulement ce

dernier ne l'est absolument pas, mais pis, il est mal traité et poussé dans la plupart des cas à la fuite. Le manque de culture touristique est vraiment un obstacle et compte parmi les freins les plus notoires au développement du tourisme dans notre pays. «On n'a pas un esprit touristique. Le client n'est aucunement roi en Algérie. Chacun fait ce qu'il veut dans ce pays sans se soucier du bien-être de sa clientèle», rapporte Kahina, cadre dans une banque. Interrogés sur les raisons qui les poussent à partir faire du tourisme à l'étranger et non plutôt en mode local, d'autres citoyens invoquent parmi les motifs qui reviennent, la médiocrité de l'accueil, qui reste en première position. «Le tourisme est avant tout synonyme d'évasion et de détente. Comment voulez-vous vous reposer moralement, oublier le stress lié au travail si le garçon qui vous sert votre repas le fait «betechnaf» (mauvaise humeur). Personnellement, il m'est arrivé plusieurs fois et quitter l'hôtel», a confié Marzouk, un entrepreneur travaillant dans les TIC. «Imaginez qu'on fasse cela à un touriste...», s'indigne-t-il. En somme, il est clair qu'on est encore loin d'être un pays touristique à l'instar de nos voisins, le Maroc et la Tunisie. La beauté et la splendeur de l'Algérie demeurent malheureusement le parent pauvre d'un potentiel mal exploité.

Y. D.

Droits de l'Homme

Le département d'Etat américain loue les réformes politiques en Algérie

Le département d'Etat américain a loué, vendredi, les réformes politiques menées en Algérie, mettant en exergue la révision de la Constitution et la création de la Haute instance de surveillance des élections. Dans son rapport annuel 2016 sur l'exercice des droits de l'homme dans le monde, publié vendredi à Washington, le département d'Etat relève que l'Algérie est une république multipartite où le président est élu au suffrage populaire, en indiquant que la révision de la Constitution opérée en 2016 a limité à deux le nombre de mandats présidentiels. Le rapport souligne à ce titre la création de la Haute instance de surveillance des élections, prévue par la Constitution, pour veiller à la transparence et à la probité des élections. Evoquant les élections présidentielles de 2014, le département d'Etat constate qu'elles se sont déroulées dans la transparence, citant en cela les constats établis par les différentes missions d'observation des Nations unies, de la Ligue arabe, de l'Union africaine et de l'Organisation de la coopération islamique. En matière de libertés et de respect de l'intégrité des

personnes, le rapport note l'absence en 2016 d'homicides arbitraires et illégaux et de disparitions forcées. En 2016 «aucune disparition motivée politiquement n'a été signalée», souligne encore le département d'Etat. Le rapport atteste, par ailleurs, que les conditions d'incarcération en Algérie répondent parfaitement aux normes internationales en vigueur. En outre, le gouvernement a consacré des centres spécifiques pour les jeunes prisonniers de moins de 27 ans, modernisé son système de classification des détenus et a autorisé le Comité international de la Croix-Rouge et les observateurs locaux des droits de l'homme à visiter régulièrement des établissements pénitenciers et des centres de détention, précise-t-il. En septembre 2016, le Comité international de la Croix-Rouge a visité 32 centres de détention représentant un tiers de la population carcérale et il a également rencontré des détenus arrêtés dans des affaires liées à la sécurité. Le rapport relève que les autorités ont appliqué correctement les procédures relatives aux mandats et aux assignations à comparaître,

notant que la police en Algérie ne peut convoquer un suspect à comparaître qu'avec un mandat délivré par le procureur de la République et de même ne peut procéder à une arrestation que si elle est témoin de l'infraction. Le document a mis en exergue la révision du code pénal en 2015 qui a fixé les conditions de prolongation de la détention provisoire. Citant des représentants de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme, le département d'Etat constate que les modifications apportées au code pénal ont permis de réduire le recours à la détention provisoire. Le rapport note, par ailleurs, que la liberté de la presse est consacrée dans la Constitution et permet aux médias de s'exprimer librement et même de critiquer les politiques du gouvernement. Les organisations de la société civile, l'opposition et les différents partis politiques accèdent aux médias et les utilisent pour exprimer leurs points de vues. Les internautes exercent leurs droits à la liberté d'expression en ligne, y compris par le biais de forums, des réseaux

sociaux et de courriers électroniques. Dans le domaine de la lutte contre la corruption, le document indique que le gouvernement a soumis aux tribunaux de grandes affaires de corruption, dont les procès ont entraîné des dizaines de condamnations à l'encontre de nombreux fonctionnaires d'entreprises publiques accusés de malversations. Se référant aux chiffres communiqués en octobre dernier par le ministère de la Justice, le département d'Etat précise que près de 987 fonctionnaires du secteur public ont été accusés dans des affaires liées à la corruption. Le rapport revient également sur les efforts déployés par le gouvernement en matière de respect des normes de travail, de protection de l'enfance, de la lutte contre le trafic des personnes et de la prise en charge des personnes atteintes du sida. Le document souligne également les actions de l'Algérie envers les réfugiés. Le gouvernement assure la protection aux réfugiés sahraouis ainsi qu'à d'autres réfugiés menacés à leur retour au pays d'origine, note le rapport.

Dalil Gh.

Alimentation

Tendances disparates des prix à l'importation et flambée de l'ail

■ Les prix à l'importation par l'Algérie durant l'année 2016 ont connu des baisses surtout pour le blé et les viandes, contrairement à certains produits d'épicerie, et notamment l'ail, qui ont enregistré une augmentation par rapport à 2015, selon le ministère du Commerce.

Par Safia T.

Dans la catégorie des céréales, les prix moyens à l'importation ont reculé à 306 dollars/tonne (usd/t) pour le blé dur (-31,1% comparativement à 2015), à 193 usd/t pour le blé tendre (-19,3%) et à 187 usd/t pour le maïs (-5,1%). Concernant la poudre de lait, elle a été importée à 2 321 usd/t (-16,4%). Quant au prix à l'importation du sucre roux, il a été enregistré une augmentation à 419 usd/t (+21%), ainsi que ceux des huiles brutes de soja, de coco, de maïs qui ont enregistré des hausses allant de 0,62% à 16,7%. Concernant les prix des huiles de palme, de tournesol et de sésame, ils ont connu des baisses allant de 0,44% à 28%. Pour la catégorie des produits d'épicerie, une augmentation des prix moyens à l'importation a été observée pour le thé (+7,5%), le lait infantile (+2,8%), les pâtes alimentaires (+2,6%) et les cafés torréfiés (+0,3%). Par contre, les prix à l'importation du triple concentré de tomate ont reculé à 828 usd/t (-27,5%), le

double concentré de tomate à 1 323 usd/t (-7,7%), le simple concentré de tomate à 1 103 usd/t (-7,1%), les cafés non torréfiés à 2 177 usd/t (-3,9%) et le riz à 544 usd/t (-0,4%). Mais le prix du sucre blanc a grimpé à 523 usd/t contre 503 usd/t, soit une augmentation de près de 4% par rapport à 2015. Pour les légumes secs, les prix à l'importation ont haussé pour les pois chiches à 1 440 usd/t (+36,1%) et les lentilles à 1 076 usd/t (+10,4%), contrairement aux pois secs qui ont baissé à 571 usd/t (-18%) et aux haricots secs à 1 091 usd/t (-3%). Quant à l'ail, il a été importé à près de 1 830 usd/t contre 1 190 usd/t, soit une hausse annuelle de l'ordre de 54%. Pour les viandes et poissons, les prix ont reculé pour les viandes bovines réfrigérées (-7,5%) et congelées (-8,4%), les viandes ovines réfrigérées (-9%) et congelées (-14%) et les poissons congelés (-2%). Par ailleurs, pour le ciment, son prix moyen a baissé à 64 usd/t contre 72 usd/t en 2015 (-11,1%). Les principaux pays fournisseurs de l'Algérie en poudre de lait en 2016 ont été au nombre de 16



dont les 5 premiers sont la Nouvelle-Zélande (42,7% des importations globales algériennes), France (16,3%), Argentine (10,8%), Pologne (7,8%) et Uruguay (6,5%). Pour les huiles alimentaires brutes, la quasi-totalité des quantités importées a été réalisée par six principaux opérateurs dont une société privée qui demeure en première position avec 56,7% de la quantité totale importée. En

matière d'importation de sucre roux, cette même société privée est demeurée dominante en ayant assuré 81% du total importé, suivi d'un autre opérateur qui a assuré 7,5% des importations globales. Quant au sucre blanc, il est à noter que près de 65% de la totalité des quantités importées ont été réalisées par dix entreprises dont l'une d'elles a assuré plus de 30% des quantités importées. Concernant le

café non torréfié, les principaux importateurs ont été au nombre de sept avec 34,53% du total des importations.

Bananes et pommes : plus de 193 millions de dollars d'importations

En ce qui concerne les fruits frais, il a été importé pour 142,3 millions usd de bananes durant l'année 2016 (contre 182,2 millions usd en 2015), et pour 51,1 millions usd de pommes (contre 99,5 millions usd). Concernant les fruits secs, la facture a été de 35,7 millions usd pour les amandes (contre 40,8 millions usd), de 19,3 millions usd de raisins secs (contre 24,7 millions usd) et de 5,5 millions usd d'abricots secs (contre 6,06 millions usd) et celle des pruneaux secs de 11,36 millions usd (contre 10,6 millions en usd). Il est, par ailleurs, constaté que la facture de l'ail importé est passée à près de 22 millions usd (contre 15,8 millions usd) en dépit de la baisse des quantités importées.

S. T./APS

Sonelgaz-BNA

Convention pour le paiement électronique des factures

La Banque nationale d'Algérie (BNA) et le groupe Sonelgaz signeront dimanche une convention de partenariat pour le paiement électronique des factures au profit des abonnés de Sonelgaz, a indiqué hier un communiqué de la BNA. Ces abonnés pourront régler leurs factures d'électricité et du gaz en utilisant leur carte interbancaire (CIB) par internet à travers les quatre sites web des Sociétés de distribution de ce groupe ou via les Terminaux de paiement électronique (TPE) mis à leur disposition

au niveau des guichets des agences Sonelgaz à travers le territoire national. La mise en œuvre de cette convention, eu égard au volume important des transactions escompté, donnera certainement «un nouvel élan» et une «large dimension» au paiement électronique en Algérie, estime cette banque publique. Cette action s'inscrit dans le processus de relance de la dynamique de développement des moyens de paiement électroniques, engagé depuis octobre dernier sous l'égide du ministère

des Finances et le pilotage du ministère délégué chargé de l'Economie numérique et de la modernisation des systèmes financiers. Cette opération viendra s'ajouter à d'autres actions similaires concrétisées précédemment par les banques avec d'autres grands facturiers tels que Algérie Télécom, Air Algérie, Mobilis, la Société des eaux et d'assainissement d'Alger (SEAAL), l'Algérienne des eaux (ADE). A travers cette démarche, qui vise la promotion et la généralisation auprès de l'ensemble

des citoyens de nouveaux instruments de paiement sécurisés, s'inscrit dans le cadre des objectifs stratégiques des pouvoirs publics visant la consolidation du processus de réforme et de modernisation du système bancaire et financier, note la même banque. Pour sa part, Sonelgaz indique que ses sociétés de distribution ont décidé de s'orienter vers le paiement par carte CIB comme nouveau mode de règlement, après avoir franchi l'étape du paiement par encaissement aux bureaux de poste dans le but de diversifier et de moderniser les

modes de règlement des factures. Parmi les autres actions destinées à moderniser ses présentations, ce groupe énergétique public rappelle, dans un communiqué, le remplacement des anciens compteurs par des compteurs électriques intelligents qui permettent la relève à distance des index de consommation pour les abonnés moyenne tension. Quant aux abonnés basse tension, la technologie utilisée est le Terminal de saisie portable (TSP) qui permet d'éviter toute difficulté ou erreur de relève, explique le communiqué.

Création d'entreprise

Workshop le 8 mars à Oran

Un workshop dédié à la création d'entreprise se tiendra le 8 mars prochain à l'Université d'Oran-1 Ahmed-Benbella au profit des jeunes porteurs d'idées, a-t-on appris hier des organisateurs. Une trentaine de personnes ont déjà manifesté leur intérêt pour prendre part à cette rencontre placée sous le slogan «Et si vous montiez votre start-up ? De la passion à la réussite», a précisé à l'APS Asmaa Bengueddach, responsable de ce programme de formation. «Une conférence-débat et deux ateliers seront animés par deux entrepreneurs algériens

qui décriront les étapes à suivre et les techniques à même de générer des idées d'affaires créatives», a expliqué M^{me} Bengueddach, également enseignante au département d'informatique de l'Université d'Oran-1. Cette journée, a-t-elle indiqué, a pour vocation de «répondre aux questions que se pose tout porteur d'idée ingénieuse pour monter une start-up, mais ne sachant par où commencer». Le workshop se tiendra au Campus numérique francophone (CNF) de l'Université d'Oran-1 Ahmed-Benbella dans le cadre de son partenariat avec l'Agence univer-

sitaire de la francophonie (AUF), signale-t-on de même source. Des ateliers de formation sont régulièrement organisés par le CNF qui a pour mission essentielle de promouvoir l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement et la recherche. La précédente rencontre, tenue le 19 février dernier, avait été consacrée aux réseaux informatiques, tandis que la prochaine coïncidera avec la journée nationale du Savoir (Youm El-Ilm, 16 avril) et portera sur la sensibilisation à la lecture.

M. O./APS

Selon le secrétaire au Commerce américain

L'OMC a besoin de «petits réglages»

L'ORGANISATION mondiale du Commerce est «quelque part utile» mais a besoin de «petits réglages» pour améliorer sa procédure de règlement des litiges entre pays, a assuré le secrétaire au Commerce américain, Wilbur Ross. Dans un rapport publié mercredi, l'administration américaine avait durement critiqué l'OMC, l'accusant d'être «incapable» de sanctionner les pratiques commerciales déloyales et affirmant que ses décisions ne s'imposeraient pas aux Etats-Unis. «L'OMC est quelque part très utile. On a pro-

blement besoin d'une certaine forme d'arbitre pour avoir du commerce international», a tempéré M. Ross dans un entretien à la chaîne CNBC. Le nouveau ministre a toutefois assuré que des «questions» demeuraient sur le mode de fonctionnement de l'OMC et sur le point de savoir si sa procédure de règlement des conflits était «équitable». «Du point de vue des Etats-Unis, il y a au moins de petits réglages qui sont, je pense, nécessaires à l'OMC», a assuré M. Ross.

R. E.

Chlef

La formation en agriculture, une opportunité pour une intégration professionnelle

■ La wilaya de Chlef est réputée pour être une région «foncièrement agricole», une caractéristique qui a incité les responsables locaux du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, au même titre que les chargés des dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes, à orienter leurs stratégies de travail vers l'encouragement de la formation dans le secteur agricole, parallèlement à la promotion de l'emploi et de l'insertion professionnelle dans ce domaine.

Par Hatem D.

Selon le directeur de la formation professionnelle de la wilaya, Hakim Azzerouk Zeghami, l'actuelle session de février 2017, assurant une offre de 898 places pédagogiques dans 37 spécialités agricoles, est le «reflet même de cette stratégie de travail, faisant la part belle à la formation qualifiante notamment», a-t-il indiqué. Il a fait, aussi, cas de l'inscription de 170 stagiaires dans les spécialités agricoles assurées au niveau du CFPA d'Ouled Fares, un établissement que le secteur compte promouvoir en pôle de formation en agriculture, est-il escompté. Parallèlement, il a signalé l'intégration programmée, durant cette année 2017, de centaines de jeunes dans le secteur agricole, notamment au titre des contrats d'insertion professionnelle, ou de contrats pour bénéficiaire de microprojets en la matière. «Les projets portés par des diplômés en formation agricole, représentent un taux de 65% des projets financés en 2016, contre seulement 18%, en 2011», a déclaré pour sa part le directeur de l'annexe locale de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), Abdelkader Ghomri, signalant, en outre, que le tiers de ces projets financés, soit 22 sur 64, ont investi dans les domaines de l'agriculture et de la pêche, contribuant à la création de 42 emplois permanents. Une commission réunissant la direction de la formation de Chlef, l'annexe locale de l'Ansej, la direc-



tion de l'emploi, et la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac), a été installée le 23 janvier 2016, avec pour objectif d'intégrer les diplômés de la formation dans le marché du travail, parallèlement à l'orientation des porteurs de projets sans qualification, vers les établissements de formation, en vue de la mise à niveau de leurs connaissances, avec des diplômés à la clé. Selon le même responsable, les services de l'Ansej ont relevé, en 2017, un engouement manifeste des jeunes diplômés de la formation professionnelle pour les projets agricoles, un fait qui a incité la commission de qualification, a-t-il dit, à «examiner la possibilité de lever la mesure de gel touchant cer-

taines filières agricoles, pour cause de saturation, à l'exemple de la culture sous serres».

Les dispositifs de soutien à l'emploi garantissent l'intégration

Selon le directeur régional de l'Agence nationale de l'emploi, Boualem Boudi, une convention a été signée entre l'agence de l'emploi de la wilaya de Chlef et les directions respectives de la formation professionnelle et des services agricoles, en vue de l'encadrement des exploitations agricoles et leur renforcement en main-d'œuvre qualifiée, issue des CFPA de la région, dans le cadre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP).

«Cinq jeunes sur une dizaine de diplômés sortants du CFPA de Sendjias, au titre de la session de septembre, ont déjà bénéficié de contrats d'insertion au titre de ce dispositif, dans l'attente de l'intégration du reste des diplômés, prochainement», a ajouté le même responsable. Il a, en outre, lancé un appel à tous les jeunes âgés de 16 à 20 ans, en vue de se rapprocher des établissements du secteur, afin de bénéficier d'une formation qualifiante qui leur «garantira un emploi dans le secteur agricole local», a-t-il assuré. Quant au directeur local de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem), Mourad Kerrouche, il a invité instamment les jeunes à exploiter les oppor-

tunités offertes par les dispositifs publics d'aide à l'emploi dans le secteur agricole, à l'image de son agence qui leur assure, a-t-il dit, «toutes les facilitations nécessaires pour concrétiser leurs projets et intégrer le monde du travail». L'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem) de Chlef a accordé, à ce titre, huit attestations de qualification et cinq chèques bancaires à huit jeunes diplômés, en vue de monter des micro-unités d'élevage de bétail à travers la wilaya, est-il signalé. Lors de l'ouverture officielle de l'actuelle session de février, le wali de Chlef, Faouzi Ben Hocine, avait loué cette stratégie visant la «formation et l'intégration d'un maximum de main-d'œuvre qualifiée dans le domaine agricole», considéré, selon lui, comme étant l'«avenir de la wilaya, et du pays en général». Il a appelé à la nécessité de former «selon des besoins spécifiques et des chiffres tangibles, garantissant des emplois pour les stagiaires diplômés», avait-il insisté. Les stagiaires diplômés rencontrés par l'APS ont été unanimes sur la «qualité de la formation qualifiante qu'ils ont reçue au niveau des CFPA de la région», estimant que leur diplôme est «le couronnement d'une somme de connaissances acquises dans le domaine agricole enrichies, à l'occasion, par les techniques modernes exploitées dans la culture et l'arboriculture, notamment». Badreddine (29 ans), un jeune bénéficiaire du DAIP, technicien en agriculture et employé dans une exploitation agricole, n'a pas manqué d'appeler ses compères à rejoindre les établissements de formation de la région, et à choisir une spécialité qui leur «ouvrira de grandes perspectives d'avenir», a-t-il estimé. Son compagnon, Ben Chaicha, a déclaré qu'il ambitionne de «réaliser un projet d'élevage de vaches, en employant les enfants de ma région», soulignant qu'il accordera une priorité en la matière aux «diplômés du secteur professionnel, car convaincu de la bonne qualité de la formation qu'ils ont reçue». Cette nouvelle session de février au CFPA d'Ouled Farès est caractérisée par une grande diversité dans l'âge des candidats à la formation en son sein, notamment dans le domaine agricole, reflétant «une prise de conscience pour l'importance de la formation dans la vie professionnelle, et partant, dans la garantie d'un emploi».

Lydia O./Agences

H. D./APS

Oran

La CGCI-PME a accompagné plus de 2 000 entreprises depuis 2004

La Caisse de garantie des crédits d'investissement des Petites et moyennes entreprises (CGCI-PME) a accompagné financièrement plus de 2 000 entreprises, depuis sa création en 2004, a-t-on appris de son directeur. Abderraouf Khalef, en marge de la seconde journée du Salon International des industries agroalimentaires (SIAG), qui s'est ouvert jeudi à Oran. Les entreprises qui ont bénéficié d'un accompagnement, depuis 2004 à ce jour, ont investi plus de 150 milliards de dinars et ont créé quelque 60 000 postes d'emploi. Il a déclaré que de nombreux secteurs ont bénéficié des garanties de la CGCI-PME, notamment celui de l'industrie, les travaux publics et le tourisme, ainsi que les industries alimentaires, l'agriculture et les services. Les petites et moyennes entreprises occupent une place importante dans la politique de relance économique lancée par l'Algérie depuis les années 1990, car

considérée comme un secteur vital dans la nouvelle politique économique basée sur la libération du marché et l'encouragement du secteur privé à investir, à travers la mise en place de nombreuses législations et instances qui ont pour objectif essentiel la création, le soutien et le développement de ce secteur, a-t-on précisé. Selon ce responsable, la création de la caisse a été faite dans ce cadre, car elle permet aux PME désirant investir de bénéficier de crédits bancaires avec la garantie apportée par la caisse auprès des banques. La problématique du financement a constitué l'un des plus grands obstacles auxquels faisaient face les propriétaires des PME, notamment durant leur phase de création, en raison du refus des institutions financières d'octroyer des crédits à ce type d'entreprises, sous le prétexte que les PME ne possèdent pas les garanties suffisantes pour bénéficier de crédits. A travers

la création de la CGCI-PME, l'Etat a réussi à lever ces obstacles et c'est grâce à la caisse et aux idées des jeunes investisseurs que de nombreuses PME ont réussi à investir dans des produits qui étaient jusque-là importés et ont permis à l'Etat de réduire les importations. Abderraouf Khalef a souligné, par ailleurs, la mobilisation de tous derrière la politique de l'Etat qui a comme objectif d'encourager la production locale et la réduction de la facture d'importation, ajoutant que les portes de la CGCI-PME sont ouvertes à tous les porteurs de projets dans les différents secteurs d'activités apportant une valeur ajoutée et participant à la création de nouveaux postes d'emploi. Le même source a fait savoir, dans ce cadre, que les délais d'étude des dossiers ne dépassent guère, au pire des cas, les 15 jours.

Libye

Le Croissant pétrolier théâtre de nouveaux combats

■ Les forces hostiles au maréchal Haftar, le chef de l'armée nationale libyenne, ont attaqué vendredi le terminal pétrolier de Ras Lanouf, hypothéquant la reprise de la production du brut libyen.

Par Halim T.

L'épisode va compliquer les efforts régionaux de règlement de la crise libyenne. Vendredi 3 mars, les forces du maréchal Khalifa Haftar, chef en titre de l'armée nationale libyenne (ANL) et homme fort de la Cyrénaïque (Est), ont essuyé un revers dans une partie du Croissant pétrolier, le poumon économique de la Libye qu'elles contrôlaient depuis septembre 2016. Un groupe armé, baptisé Brigade de défense de Benghazi, a lancé une attaque surprise contre cet arc de terminaux pétroliers en bordure du Golfe de Syrte et est parvenu à enlever le port de Ras Lanouf. Le porte-parole de l'ANL, le colonel Ahmed Mesmari, a confirmé cette perte de Ras Lanouf mais a démenti celle du port voisin de Sidra que rapportaient des sources locales. La percée de la Brigade de défense de Benghazi, une force «révolutionnaire» d'obédience islamiste



à laquelle se sont agrégés des noyaux djihadistes, risque fort de relancer les affrontements dans cette région du Croissant pétrolier où transite plus de la moitié du brut libyen exporté. Depuis sa

conquête il y a six mois par l'ANL du maréchal Haftar, les exportations avaient repris de manière spectaculaire, permettant à la Libye de doubler (par rapport à l'an dernier) sa production pétro-

lière à 700 000 barils par jour. Les jours prochains devraient être marqués par une contre-offensive des forces du maréchal Haftar qui disposent sur les assaillants d'un avantage aérien. Mais le coût humain, économique et diplomatique de la flambée de combats qui s'annonce risque d'être élevé. Ce nouvel épisode militaire va hypothéquer l'offensive diplomatique récemment menée par les pays voisins de la Libye – Algérie, Tunisie et Egypte – dans le but d'amener les différents protagonistes du conflit libyen autour de la table des négociations.

Conséquence indirecte de la bataille de Benghazi

La Brigade de défense de Benghazi (BDB), un groupe issu du Conseil de la choura révolutionnaire de Benghazi qui a été défait par les forces du maréchal Haftar, avait établi sa base dans le district de Jufra, situé à 250 km au sud-ouest du Croissant pétro-

lier. De là, elle avait tenté divers raids, à chaque fois contrés par l'aviation de Haftar. La BDB est notamment liée aux milices les plus radicales de Misrata, la grande métropole portuaire de la Tripolitaine. La reprise des affrontements dans le Croissant pétrolier augure-t-elle d'un télescopage frontal entre les forces de Misrata et celles de Haftar ? La condamnation de l'attaque de vendredi par le gouvernement d'union nationale de Faïez Sarraj – activement soutenu par les Européens et les Nations unies – pourrait permettre d'en prévenir le risque. M. Sarraj dispose de relais modérés à Misrata. Mais le schisme s'approfondit entre M. Sarraj, qui multiplie les appels au calme, et les forces les plus hostiles aux visées du maréchal Haftar, dénoncé par ses adversaires comme un «putschiste» instrumentalisant le combat «antiterroriste» pour imposer en Libye un régime militaire à rebours des idéaux de la révolution anti-Kadhafi de 2011. La fragilisation de la situation sécuritaire dans le Croissant pétrolier est une conséquence indirecte de la bataille de Benghazi que le maréchal Haftar a gagnée pour l'essentiel, même s'il demeure des poches rebelles à son autorité. Dans cette bataille, le maréchal avait bénéficié de soutiens tactiques d'Occidentaux, au nom de la lutte anti-Etat islamique, notamment d'unités spéciales françaises. Le 17 juillet 2016, trois sous-officiers du service action de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) avaient été tués lorsque leur hélicoptère avait été pris pour cible par les forces de la BDB à proximité de Benghazi.

R. M.

H. T./Agences

L'action arabe commune au menu de la 147^e session du Conseil de la Ligue arabe

LE CONSEIL de la Ligue arabe tiendra sa 147^e session ordinaire au niveau ministériel, sous la présidence de l'Algérie, mardi prochain pour discuter des questions relatives à l'action arabe commune et évoquer notamment la crise en Libye et le terrorisme, a annoncé le secrétaire général adjoint de la Ligue arabe, Ahmed Ben Hellil. La réunion ministérielle sera précédée de celle des représentants permanents dimanche et lundi, a-t-il ajouté dans une déclaration à la presse accréditée auprès de la Ligue arabe, jeudi soir. A l'agenda de la session du Conseil de la Ligue arabe figurent 28 clauses sur toutes les questions relatives à l'action arabe commune dans les domaines politique, économique, social, à leur tête la

question palestinienne et ses développements, les crises en Libye, Syrie, Yémen, Irak et le combat contre le terrorisme, a précisé M. Ben Hellil. Sur la crise libyenne, Ben Hellil a rappelé les efforts menés actuellement au niveau des pays voisins et la Déclaration ayant sanctionné la dernière réunion tripartite «Algérie, Egypte, Tunisie», qui a été, a-t-il dit, transmise à la Ligue arabe «comme étant l'un des documents importants». Il a aussi fait référence aux efforts entrepris pour intégrer quelques modifications «consensuelles» à l'accord politique libyen, souhaitant qu'elles constituent «un facteur pour arriver à un consensus interlibyen à même de maintenir l'unité de la Libye et sa sécurité sans aucune ingérence étran-

gère». A propos de la lutte antiterroriste, M. Ben Hellil a expliqué que ce sujet est inscrit devant le Conseil de la Ligue arabe sous deux volets : le combat contre le terrorisme au niveau international, en coordination avec les Nations unies et toutes les entités et parties concernées pour faire face à ce fléau, et le second : le terrorisme constitue une menace pour la sécurité nationale arabe. La prochaine session ordinaire procèdera, par ailleurs, à l'élaboration d'un projet d'ordre du jour du prochain sommet arabe en Jordanie, et devra passer en revue les relations arabes avec les groupes régionaux et aborder le dossier de la réforme de la Ligue des Etats arabes.

Sahara occidental

Washington dénonce les restrictions aux libertés dans les territoires occupés

Les autorités marocaines ont continué en 2016 à imposer des restrictions aux droits civils et politiques des sahraouis dans les territoires occupés, a indiqué le département d'Etat dans son rapport annuel sur l'exercice des droits de l'homme dans le monde. En 2016, «les principaux problèmes en matière des droits de l'homme dans le territoire du Sahara occidental étaient les restrictions imposées par le gouvernement marocain aux libertés civiles et aux droits politiques des défenseurs de l'indépendance du Sahara occidental», a souligné le département d'Etat dans son rapport. Le document fait état d'une multiplication des traitements inhumains infligés aux prisonniers sahraouis. S'appuyant sur les constats de plusieurs sources, le département d'Etat a affirmé que les mauvais traitements des détenus sahraouis ont persisté en 2016. «Les

conditions de détention préventive étaient particulièrement préoccupantes en raison du surpeuplement carcéral et des périodes de détention prolongées», s'indigne le département d'Etat, soulignant que le pouvoir judiciaire, «affaibli par la corruption et l'influence extrajudiciaire» n'est pas indépendant et a refusé aux accusés le droit à un procès public équitable. Au cours de l'année 2016, les restrictions imposées aux ONG internationales et aux associations locales de défense des droits de l'homme ont été maintenues, alors que les violations commises par les forces de sécurité marocaines demeurent persistantes, encouragées par l'impunité généralisée. Les ONG ont continué de recevoir des rapports sur les mauvais traitements infligés aux prisonniers sahraouis, enchaîne le département d'Etat, ajoutant que le Comité des

droits de l'homme des Nations unies reste préoccupé par l'usage persistant de la torture. La situation est d'autant plus grave qu'il y a des tribunaux qui refusent d'ordonner des examens médicaux pour les personnes torturées. Selon des ONG le personnel médical a souvent manqué à ses obligations en refusant d'examiner les victimes. Le 15 avril 2016, Brahim Saika, un militant de la coordination des chômeurs sahraouis est décédé dans un hôpital à Agadir après avoir été torturé dans un poste de police à Guelmim. Des ONG internationales et des associations sahraouies, ont affirmé que les autorités marocaines avaient rejeté la majorité des plaintes déposées par les victimes et ne comptaient que sur la version des faits présentée par la police marocaine. L'arrestation arbitraire s'est amplifiée en 2016, selon le département d'Etat qui

signale de nombreux cas d'arrestations au sein des manifestants sahraouis. Le gouvernement marocain nie toujours l'existence des prisonniers politiques, les militants sahraouis détenus tombent sous le coup de la loi pénale, alors que les ONG les considèrent comme des prisonniers politiques y compris ceux incarcérés dans le cadre des événements de Gdeim Izik. Par ailleurs, le Département d'Etat a condamné les restrictions imposées à la presse et à la liberté d'expression dans les territoires occupés, où des journalistes ont été harcelés, expulsés, ou emprisonnés pour avoir défendu une vision différente de la position officielle marocaine à l'égard du statut du Sahara occidental. «Les restrictions gouvernementales restent des obstacles sérieux au développement d'une presse libre, indépendante et d'investigation», écrit le département d'Etat.



Chine

Face aux «ingérences», Pékin accroît son budget militaire

■ Le budget militaire chinois, le deuxième de la planète, augmentera encore «d'environ 7%» en 2017, a annoncé hier Pékin, se disant prêt à repousser «les ingérences extérieures» à l'heure où Donald Trump promet une «montée en puissance» inédite des forces américaines.

Par Ali O.

Cette croissance, similaire à l'an dernier (+7,6%), est l'une des plus faibles des 20 dernières années. Pékin accroît ses dépenses militaires depuis les années 1980 pour combler son retard sur les armées occidentales, l'augmentation ayant atteint presque 18% à la fin des années 2000.

La hausse de l'an passé avait porté le budget militaire officiel à 954 milliards de yuans (132 milliards d'euros). «Ces hausses sont motivées par la nécessité (d'avoir une armée) conforme à l'affirmation de puissance de la Chine, une superpuissance économique en plein essor, et un acteur politique et géopolitique qui voit son rôle se conforter sur la scène internationale», juge Barthélémy Courmont, de l'Institut de relations internationales et stratégiques (Iris).

Si la Chine a multiplié par 10 son budget de défense en 15 ans, il reste cependant loin derrière celui des Etats-Unis. L'armée américaine bénéficie de 604,5 milliards de dollars (575 milliards d'euros), d'après l'Institut international pour les études stratégiques (IISS), basé



PH. > D. R.

à Londres. Les dépenses militaires de Pékin sont toutefois nettement plus importantes que

celles de la Russie (3^e budget mondial avec 56 milliards d'euros), l'Arabie saoudite (54,1), le Royaume-Uni (49,9) ou la France (44,9). Et l'armée chinoise, dont les troupes ont fondu de moitié en 30 ans, reste la première en termes d'effectifs (2 millions).

L'augmentation du budget chinois «suscite des inquiétudes quant aux intentions futures de Pékin», reconnaît M. Courmont, même si la Chine n'a selon lui «pas de visée hégémonique sur sa région».

La Chine n'a pas combattu depuis 1979 et un bref conflit contre le Vietnam. Mais ses initiatives en mer de Chine méridiona-

le suscitent des craintes. Dans cette vaste zone maritime, grande comme six fois la France, plusieurs pays (Chine, Malaisie, Philippines, Vietnam, Brunei) se disputent la souveraineté d'îles et récifs. Pékin en revendique la quasi-totalité.

«Nous appelons à un règlement pacifique des différends», a plaidé hier M^{me} Fu Ying, porte-parole de l'Assemblée nationale populaire (ANP), en annonçant la hausse du budget des armées à la veille de l'ouverture de la session annuelle du parlement chinois. «Parallèlement, nous devons avoir la capacité de défendre notre souveraineté (...)

et nous prémunir contre les ingérences extérieures», a-t-elle souligné.

Une allusion aux Etats-Unis, qui envoient régulièrement des navires de guerre en mer de Chine méridionale pour contrer Pékin. Le secrétaire d'Etat américain Rex Tillerson a agité en janvier la menace d'un blocus pour interdire à la Chine l'accès d'îles qu'elle contrôle.

Questionnée sur la menace militaire que pourrait représenter la Chine, M^{me} Fu a rejeté toute critique. «Ces dix dernières années ont eu lieu de nombreux conflits et guerres dans le monde, qui ont entraîné d'innombrables morts et blessés (...) Lesquels ont été le fait de la Chine ?», s'est-elle interrogée.

Dans ce contexte, le président Trump vient de demander au Congrès des Etats-Unis une augmentation massive des dépenses militaires (+54 milliards de dollars, soit près de 10%). «Il s'agira de la plus grande montée en puissance de l'armée de l'histoire de l'Amérique», a-t-il promis.

«Si les capacités technologiques de la Chine sont encore limitées (...), la menace chinoise est réelle si elle ne rencontre aucune force d'équilibre face à elle», note Valérie Niquet, de la Fondation pour la recherche stratégique (FRS).

Quant aux promesses de Trump, «le Parti communiste chinois fait très bien la différence entre les actions et les beaux discours», nuance James Char, de l'Université de technologie de Nanyang, à Singapour. La Chine «ne fera aucun ajustement pour le moment, mais pourrait réévaluer son budget militaire dans l'avenir, en cas d'approbation par le Congrès américain de la proposition de Donald Trump».

Meetings pro-Erdogan annulés

La Turquie critique la réaction de l'Allemagne

Le ministre turc de la Justice, Bekir Bozdag, a déploré hier le fait que la chancelière allemande Angela Merkel n'ait pas critiqué l'annulation de meetings pro-Erdogan en Allemagne, nouveau sujet de tension entre les deux pays.

«M^{me} Merkel dit qu'ils respectent la liberté d'expression, le ministre (allemand) des Affaires étrangères dit «nous n'avons pas d'impact sur cette décision» mais si vous regardez attentivement, ils ne critiquent pas cette décision», a déclaré M. Bozdag à la presse hier.

«Ils ne disent pas que la décision prise par les autorités est mauvaise», a-t-il ajouté.

Trois meetings visant à promouvoir le oui lors d'un référendum le 16 avril sur le renforcement des pouvoirs du président turc, Recep Tayyip Erdogan, ont été annulés par les autorités locales jeudi et vendredi.

M. Bozdag lui-même devait participer à un meeting jeudi à Gagguenau (sud-ouest), annulé le jour-même. La Turquie avait réagi très violemment, accusant l'Allemagne d'œuvrer pour une victoire du non à ce référendum.

«La situation légale en Allemagne est telle : nous sommes un système fédéral. Les communes ont des compétences, les régions ont des compétences et l'Etat fédéral a des compétences. En ce qui concerne l'organisation d'événements, les autorisations sont décidées au niveau communal», avait répliqué Angela Merkel vendredi. De son côté, le gouvernement néerlandais a jugé vendredi «indésirable» la tenue, prévue le 11 mars, d'un meeting pro-Erdogan à Rotterdam.

Interrogé sur cette déclaration, M. Bozdag a affirmé que des responsables politiques en Europe accusaient une position

anti-Turquie dans le but de gagner des voix pour des élections, imminentes aux Pays-Bas, ce qui est une «grosse erreur», selon lui.

Pour le ministre turc de la Justice, il est «très clair» que de nombreux pays membres de l'Union européenne «sont opposés au changement de système politique en Turquie» parce qu'ils ne veulent pas d'une Turquie stable et forte. Les turbulences entre Berlin et Ankara, constantes depuis le putsch manqué de juillet en Turquie, se sont aggravées après l'incarcération lundi pour «propagande terroriste» du correspondant germano-turc du quotidien *Die Welt* en Turquie, Deniz Yücel.

M. Erdogan a présenté vendredi M. Yücel comme un «représentant du PKK», les rebelles kurdes, et comme un «agent allemand». Une accusation jugée «aberrante» par Berlin.



Points chauds

Ridicule

Par Fouzia Mahmoudi

En France, la situation totalement surréaliste dans laquelle se trouve en ce moment le candidat de la droite François Fillon a totalement vampirisé l'espace politique et médiatique. Et non seulement il a été lâché ces derniers jours par plus d'une soixantaine de ses soutiens, dont son porte-parole et son directeur de campagne, mais de 70% à 75% des Français souhaitent désormais son abandon de la course à la présidentielle. De plus en plus de personnalités de droite ont par ailleurs décidé ces derniers jours de prendre la parole publiquement pour tenter de lui faire prendre conscience de la précarité et du ridicule de sa situation. Une précarité et un ridicule qui déteignent par ailleurs de plus en plus sur l'ensemble de la famille politique de droite qui ne sait plus comment gérer cette situation. Fillon de son côté semble vivre sur une autre planète et continue à assurer que si ses soutiens politiques le désertent, sa base d'électeurs, elle, lui reste fidèle. Mais voilà, pour espérer remporter l'élection présidentielle il aura besoin des votes de bien plus de Français que ceux qui lui sont acquis quoiqu'il arrive. D'ailleurs, celui qui fait partie de l'un des deux grands partis traditionnels qui ont gouvernés la France depuis plus de quarante ans ne cesse désormais de claronner que le «système» s'est ligé contre lui et tente, à l'aide du complot judiciaire qui le vise, de faire échouer sa candidature. Et si ce discours sied bien à Marine Le Pen dont le parti n'a jamais eu le pouvoir, il semble hors de propos venant d'un ancien Premier ministre qui a été en poste durant cinq ans. Continuant dans cette logique, le candidat de la droite aidé par le groupuscule «sens commun» organise cette semaine une manifestation pour protester contre la justice, dont le tort semble d'avoir décidé de mettre Fillon en examen concernant les emplois fictifs de son épouse et deux de ses enfants. Surtout, à aucun moment il n'a contesté les sommes mirobolantes approchant les 1 million d'euros qu'il est accusé d'avoir engrangés de manière frauduleuse. Christian Estrosi, un autre cadre de poids de Les Républicains, désapprouve cette manifestation qui continue de transformer la campagne présidentielle de Fillon en pathétique tentative pour essayer d'échapper à la justice. Finalement, comme l'aura très bien résumé Dominique de Villepin, ancien Premier ministre de Jacques Chirac, le problème avec le maintien de Fillon comme candidat officiel de la droite est qu'il passe son temps de campagne à se défendre plutôt qu'à défendre le programme de son parti pour la France. F. M.



Cinéma/Prix spéciaux du Fespaco

Les films «Wùlu» et «Frontières» récompensés

■ Du réalisateur franco-malien Daouda Coulibaly, «Wùlu» retrace l'ascension d'un jeune trafiquant de drogue tout en dépeignant les maux du Mali. Il s'est vu décerner le prix Ousmane-Sembène, du nom d'un des pionniers et plus grands réalisateurs africains, pour la «justesse» du traitement de la corruption notamment.

Par Adéla S.

Le film malien «Wùlu» a remporté le prestigieux prix Ousmane-Sembène du 25^e Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco), et «Frontières» (Burkina) a reçu deux prix institutionnels panafricains lors de la cérémonie des prix spéciaux vendredi.

Du réalisateur franco-malien Daouda Coulibaly, «Wùlu» retrace l'ascension d'un jeune trafiquant de drogue tout en dépeignant les maux du Mali. Il s'est vu décerner le prix Ousmane-Sembène, du nom d'un des pionniers et plus grands réalisateurs africains, pour la «justesse» du traitement de la «corruption» notamment. Signé par la réalisatrice burkinabé Apolline Traoré, «Frontières» a reçu à la fois le prix de l'Intégration africaine octroyé par la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et le prix Félix-



Houphouët-Boigny du Conseil de l'Entente (Burkina, Côte d'Ivoire, Togo, Niger, Bénin), raflant 20 millions de F CFA (30 000 euros). Ce «road movie» aborde les mésaventures de

quatre femmes aux destins différents qui s'unissent face aux difficultés pour traverser le Sénégal, le Mali, le Burkina et le Bénin et rallier le Nigeria.

Le prix Thomas-Sankara du

meilleur court-métrage est revenu au film rwandais «Une place pour moi», la vie d'une jeune albino discriminée en raison de la couleur de sa peau. La jeune réalisatrice Marie Clémentine

Dusabejamba a reçu le trophée des mains de Hicham Ayouch, lauréat de l'Etalon d'or 2015 pour «Fièvres» et membre du jury. Elle a aussi remporté le prix de la Chance de la Loterie nationale burkinabé (LONAB) récompensant le meilleur espoir.

Le court-métrage burkinabé «La rue n'est pas ma mère» de Jérôme Nabonswendé Yaméogo a reçu le prix Unicef et le prix de la ville de Ouagadougou.

Quelque 164 films de tous formats sont en compétition, dont 20 longs métrages, pour la récompense suprême, l'Etalon d'or de Yennenga. Une cinquantaine de films sont aussi présentés hors compétition.

L'Algérie participe à la compétition avec deux films : «Le puits» de Lotfi Bouchouchi et «Les tourments» de Sidali Fetta.

Ouvert samedi dernier, le 25^e Fespaco a été clôturé hier samedi par la cérémonie de remise des prix.

A. S./APS

Théâtre

Avec Fellag, le rire s'invite dans l'histoire

Au Théâtre du Rond-Point de Paris, le comédien traite par la douceur absurde les fêlures des relations franco-algériennes.

Il court après son histoire – et du coup après celle des relations entre la France et l'Algérie. Fellag revient au Théâtre du Rond-Point, à Paris, avec un spectacle vraiment drôle, qui fait beaucoup de bien par les temps qui courent.

Il faut le dire et le répéter : Fellag n'a rien à voir avec ces «humoristes» qui usinent le rire à coups de rouages grossiers, et

l'indexent le plus souvent sur l'exclusion de l'autre – plus fragile est cet autre, plus on s'acharne sur lui. Fellag, c'est d'abord la qualité d'un regard, qui fait entrer le rire dans une catégorie autrement sophistiquée, où tout le monde en prend pour son grade, mais avec un humour plein de poésie, de sens de l'absurde et surtout de tendresse sur une humanité qui, qu'elle le veuille ou non, est condamnée au vivre-ensemble. Depuis vingt ans, il a peaufiné un vrai talent de conteur et de comédien, de

«Djurjurassique Bled» à «Petits chocs des civilisations», en passant par «Le Dernier Chameau» et «Tous les Algériens sont des mécaniciens».

Panorama d'une histoire franco-algérienne

Ce sont tous ces spectacles, justement, qui forment la matière de ce Bled Runner qui en reprend les moments forts, en les revisitant aujourd'hui. Ils forment, réunis ainsi, un formidable panorama d'une histoire franco-

algérienne qui est à la fois celle, singulière, de Fellag et celle, beaucoup plus large, dont nous héritons aujourd'hui, avec toutes ses conséquences.

Mais sur scène, cela n'a rien de théorique : c'est irrésistiblement drôle. C'est Fellag, toujours élégant avec sa chemise à pois et ses bretelles de Charlot algérien, racontant comment les premiers Français qu'il a vus de sa vie, attendus comme des messies dans son petit village de Kabylie, étaient noirs – un bataillon de tirailleurs sénégalais

– et musulmans.

C'est lui, encore, convoquant, en une scène d'anthologie, toute une assemblée de femmes alors qu'il est seul en scène. C'était pendant la guerre, son père était combattant du FLN, et il avait acheté un énorme poste de radio. «C'était le deuxième objet moderne, après la gégène, à avoir fait son apparition dans notre contrée», constate Fellag.

L. M.

Distinction

Le prix Pritzker décerné à trois architectes espagnols

Rafael Aranda, Carme Pigem et Ramón Vilalta sont notamment à l'origine du musée Soulages de Rodez et de la médiathèque Waalse Krook de Gand.

Ils succèdent au Chilien Alejandro Aravena, lauréat du prestigieux prix en 2016. Trois architectes espagnols, Rafael Aranda, Carme Pigem et Ramón Vilalta, du cabinet catalan RCR Arquitectes, ont été récompensés mercredi par le fameux Pritzker, souvent considéré comme l'équivalent du prix Nobel en architecture. Si le prix a déjà été remis à deux architectes la même année, c'est la première fois que trois personnes sont récompensées conjointement par ce prix, créé en 1979 pour rendre hommage au travail d'un architecte vivant.

C'est seulement la seconde fois que des architectes espagnols sont choisis, plus de vingt ans après Rafael Moneo, couronné en 1996. Rafael Aranda (55 ans), Carme Pigem (54) et Ramón Vilalta (56) ont fondé leur cabi-

net en 1988 à Olot, leur ville d'origine, située non loin de la frontière française. Ils ont essentiellement travaillé sur des projets en Espagne, en Belgique et en France.

Parmi leurs réalisations les plus marquantes, le musée Soulages de Rodez, un ensemble tout en lignes droites et en angles, avec des parois extérieures en acier qui s'est oxydé, pour donner à l'ensemble une teinte rouille. Ils ont conçu des bâtiments et lieux très variés, notamment des piscines, des installations sportives en extérieur, des restaurants, des bureaux, des bâtiments universitaires.

Un prix à 100 000 dollars

Autre réalisation notable, la médiathèque Waalse Krook de Gand, en Belgique, qui doit être inaugurée prochainement. Pour Tom Pritzker, fils du fondateur du prix, cité dans le communiqué, les trois architectes «ont eu un

impact sur leur discipline bien au-delà de leurs environs immédiats». «Leur travail montre un engagement sans faille dans un lieu et son histoire pour créer des espaces en dialogue avec leur contexte», a-t-il ajouté. Le prix est doté de 100 000 dollars et sera remis lors d'une cérémonie à Tokyo, le 20 mai.

Le jury a délivré un message teinté de politique pour expliquer son choix. «Nous vivons dans un monde globalisé où nous devons nous appuyer sur des influences internationales, les échanges commerciaux, des discussions. Mais de plus en plus de gens ont peur qu'à cause de ces influences nous perdions nos valeurs locales, notre art local, nos coutumes», ont déclaré les membres du jury, cités dans le communiqué. Pour eux, «Rafael Aranda, Carme Pigem et Ramón Vilalta nous disent qu'il est possible d'avoir les deux».

R. C.

Agend'art

Centre commercial & de loisirs de Bab-Ezzouar (Alger)

Jusqu'au 9 mars :

Exposition de photographies «Win el harba» de Hind Oufriha.

Palais des raïs, Bastion 23 (Bab El-Oued, Alger)

Jusqu'au 16 mars :

Exposition de peinture de l'artiste Karim Beladjila.

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger

Mardi 31 mars :

Exposition de mangas à l'occasion du 10^e anniversaire de la maison d'édition algérienne Z-Link.



Coup-franc direct

Ce n'est pas une fatalité !

Par Mahfoud M.

La JSK, avec sa dernière défaite dans le derby kabyle face au MOB, a touché le fond et se rapproche de plus en plus de la Ligue 1. En regardant le parcours du club cette saison, on se rendra compte que c'est une suite logique après toutes les péripéties vécues par cette formation qui a souffert à cause de la mauvaise gestion de son président. Hannachi, qui ne fait plus désormais l'unanimité parmi les fans kabyles, a conduit le club à cette situation avec sa gestion approximative et son recrutement hasardeux en plus de son péché mignon qui est de changer les entraîneurs comme on change de chemise. La descente, si elle venait à être consommée, ne sera pas être une fatalité pour le club kabyle qui devrait se mettre en tête qu'il faut passer par une période transitoire pour rebâtir une équipe capable de renouer avec son passé glorieux. La JSK, le club le plus titré en Algérie et l'un des plus prestigieux, devrait retrouver son punch. Cela passe par une restructuration en bâtissant sur de nouvelles bases et surtout compter sur son école, sachant que le club a toujours été un véritable vivier qui comptait sur ses propres joueurs sans chercher ailleurs, ce qui n'est malheureusement pas le cas maintenant avec le recrutement hasardeux qui s'effectue. **M. M.**

Fédération algérienne de volley-ball

Quatre candidats pour le poste de président

QUATRE candidats pour le poste de président de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB) et 26 postulants au bureau exécutif ont été retenus par la commission de candidatures, a indiqué vendredi le président de la commission, Sidi Mohamed Kazi Tani. «La commission s'est réunie jeudi pour étudier les dossiers administratifs de 40 candidats dont quatre pour le poste de président de la fédération, en prévision de l'assemblée générale électorale, prévue jeudi 9 mars à 15h00 au siège du Paris Sportif Algérien (PSA), à Cheraga (Alger)», a déclaré Kazi Tani, qui est aussi président de la ligue d'Oran de volley-ball. Selon le président de la commission de candidatures, l'ensemble des dossiers ont été acceptés sauf celui de Zahra Oukazi, candidate au bureau fédéral, qui «avait déposé son dossier hors délai de dépôt (un retard de 24 heures)», a-t-on expliqué. Pour le poste de président de la FAVB, les candidatures retenues sont celles de :

Okba Gougam (président sortant), Mehdi Aberkane (membre du BF sortant), Noureddine Lahdad (ancien président) et Mustapha Lemouchi (ancien président). Les membres de l'AG auront également à choisir entre les 26 postulants au bureau exécutif. Le bureau exécutif de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB) est composé du président, de onze membres dont deux femmes et un représentant du Sud. «Lors de l'AG électorale, il sera mis à la disposition des électeurs trois urnes : un pour l'élection du président, la seconde pour les membres du BE et la troisième pour l'élection des deux femmes au bureau», a proposé le président de la commission de candidatures.

Coupe nationale militaire de boxe à Guelma

La 5^e RM remporte le trophée

L'ÉQUIPE de la cinquième Région militaire chahid «Zighoud Youcef» a remporté vendredi la coupe nationale militaire de boxe de la saison sportive 2016-2017, organisée à l'École des sous-officiers de l'Intendance «Sadik-Bourideh» de Guelma. Les pugilistes de la 5^e RM ont décroché la première place avec cinq médailles en or, une médaille en argent et une en bronze. La deuxième place a été décrochée par la 1^{re} RM qui a récolté deux médailles d'or, trois en argent et deux en bronze. La 4^e RM et le commandement de la Garde républicaine partagent la troisième place avec une médaille en or et trois en bronze.

Ligue 1 Mobilis (22^e journée) L'ESS toujours en tête, la JSK coule

■ L'ES Sétif, large vainqueur du RC Relizane (3-1), creuse encore plus l'écart à cinq points sur son dauphin l'USM Bel-Abbès, en ouverture de la 22^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, marquée également par la large victoire du MO Béjaïa contre la JS Kabylie (3-0) dans le derby de la Kabylie.

Par Mahfoud M.

L'Aigle noir, pourtant sur une très bonne lancée depuis le retour du coach Kheïredine Madoui, a commencé par se donner une belle frayeur, en concédant l'ouverture du score devant Zidane (10'), avant de se ressaisir en 2^e mi-temps et de l'emporter finalement (3-1), grâce notamment à Khouthir-Ziti (49'), Tembeng (61') et Aït-Ouamar (64'). Un succès qui permet à l'ESS de rester en tête du classement, avec 41 points, en attendant de connaître les résultats de ses concurrents directs pour le leadership, notamment, l'USM Bel-Abbès, qui devait se déplacer hier chez la JS Saoura, et surtout le MC Alger et l'USM Alger, qui devaient s'affronter également hier dans le grand derby algérois. La JS Kabylie, mal inspirée depuis l'entame de la saison, tant à domicile qu'à l'extérieur, a pris une véritable déculottée chez la lanterne rouge, le MO Béjaïa, ayant remporté ce derby kabyle (3-0), grâce notamment à Belkacemi (56') et Benmellouka (67'), au moment où le 3^e but a été inscrit contre son camp par le défenseur Koussaïla Berchiche (87').



Les Canaris dans une situation difficile

Une victoire de prestige pour la Soummam, mais surtout d'espoir pour les Crabes qui se relancent de plus belle dans la course au maintien, car ne comptant plus que cinq longueurs de retard sur le premier club non reléguable, le CS Constantine, tout en ayant deux matchs en retard. A la JSK, en revanche, plus rien ne va. Le club reste avant dernier du classement, avec 18 points. Les Canaris comptent trois matchs en retard, certes, mais leur incapacité à engranger des points, même à Tizi-Ouzou, ne rassure pas. Un passage à vide que semble traverser même le MC Oran, ayant échappé de justesse

à la défaite à domicile face au CA Batna. Le match s'est soldé par un nul vierge, mais la faute au défenseur batnéen Réda Babouche, ayant raté un penalty à la 50^e minute, aurait pu offrir au club des Aurès une précieuse victoire en déplacement. Le CAB se contente ainsi de la 11^e place, avec 22 points, au moment où le club d'El Hamri rétrograde à la 5^e place, avec 31 unités. **M. M.**

Résultats des rencontres :

MCO- CAB	0-0
ESS-RCR	3-1
MOB- JSK	3-0

Ligue 2 Mobilis (23^e journée)

Le PAC leader sans conteste

Le Paradou AC a consolidé sa première place en tête de la Ligue 2 Mobilis en dominant le WA Boufarik (3-0) lors de la 23^e journée, entamée vendredi et marquée par la précieuse victoire de la lanterne rouge, le RC Arbaâ contre le GC Mascara (2-0) qui lui permet de revenir à cinq longueurs de l'avant-dernier, le MC El Eulma, tenu en échec à domicile par l'ASM Oran (0-0). Irrésistible depuis l'entame de la saison, le club de Kheïreddine Zetchi a confirmé tout le bien qu'on pensait de lui, en battant assez facilement le WA Boufarik (3-0) grâce notamment au jeune Tayeb Meziani, auteur d'un doublé aux (9' et 84'), alors que le 3^e but a été inscrit sur penalty, par Abdelmehdi Droueche (65'). Le PAC prend ainsi 13 longueurs d'avance sur son nouveau dauphin, l'USM Blida, ayant ravi provisoirement la 2^e place à la JSM Béjaïa après sa courte mais précieuse victoire dans le match au sommet de cette 23^e journée contre l'US Biskra (1-0). Un but signé Abed à la demi-heure de jeu et qui suffit au bonheur des Blidéens, qui

s'emparent temporairement de la 2^e place avec 37 points, en attendant de connaître le résultat de la JSM Béjaïa (3'), qui devait accueillir hier l'ASO Chlef. Autres bonnes affaires, les nuls ramené par l'Amel Boussaâda et le CA Bordj Bou Arréridj, respectivement (2-2) de chez le CRB Aïn Fekourn et (1-1) de chez le MC Saïda, qui avait raté un penalty par Hamidi Cheikh à la 88^e minute. Des résultats qui arrangent beaucoup plus les affaires des clubs visiteurs, alors que le CRBAF a été le plus grand perdant dans cette histoire, puisqu'il reste aux abords de la zone rouge, avec une longueur d'avance sur le premier club non reléguable, le WA Boufarik. Dans le bas du tableau, c'est la lanterne rouge RC Arbaâ qui a réussi la meilleure opération ce vendre-

di en dominant le GC Mascara (2-0), grâce à Leghouini (26') et Ouznadji, sur penalty à la 42'. Un succès qui permet au club de la Mitidja d'entretenir l'espoir d'un possible maintien en Ligue 2 Mobilis, car ne comptant plus que sept longueurs de retard sur le premier club non reléguable, le WA Boufarik, alors qu'il reste sept matchs avant la fin de la saison. Soit un total de 21 points à praendre. Les mauvaises affaires de cette journée, outre celle de l'US Biskra qui n'a pas su négocier son déplacement à Blida, ont été concédées par les mal classés AS Khroub et MC El Eulma, et qui les maintiennent dans une position de relégables. L'ASK a perdu (2-1) chez la JSM Skikda, au moment où le MCEE a été tenu en échec à domicile par l'ASM Oran (0-0). Cette 23^e journée s'est clôturée hier, après le déroulement du match JSM Béjaïa - ASO Chlef, prévu à 15h30 au stade de l'Unité Maghrébine.

Résultats et classement:

MCEE-ASMO	0-0
CRBAF-ABS	2-2
JSMS-ASK	2-1
MCS-CABBA	1-1
PAC-WAB	3-0
USMB- USB	1-0
RCA-GCM	2-0

	Pts	J
1). Paradou AC	50	22
2). USM Blida	37	23
3). JSM Béjaïa	36	22
4). JSM Skikda	34	23
-). US Biskra	34	23
6). CAB Bou Arréridj	30	23
-). MC Saïda	30	23
-). Amel Boussaâda	30	23
9). ASO Chlef	28	22
-). GC Mascara	28	23
11). ASM Oran	27	23
12). CRB Aïn Fekourn	26	23
13). WA Boufarik	25	23
14). AS Khroub	23	23
-). MC El Eulma	23	22
16). RC Arbaâ	18	23

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Skikda

2 morts lors d'un dérapage

DEUX PERSONNES ont trouvé la mort et une autre a été blessée dans un accident de la route survenu vendredi soir à Oued Tendji, dans la wilaya de Skikda, a-t-on appris samedi auprès de la Protection civile. L'accident s'est produit lorsque le conducteur d'un véhicule de tourisme a dérapé et chuté de 120 mètres, a précisé la même source, précisant que les victimes décédées, une femme et un homme, étaient âgées de 22 et 39 ans, alors que la blessée est âgée de 33 ans. L'opération de sauvetage s'est poursuivie jusqu'à une heure tardive de la

nuit de vendredi à samedi, a-t-on encore détaillé, soulignant que les deux victimes étaient mortes sur place. La personne blessée souffrant de diverses fractures a été évacuée à l'hôpital Abderrezak-Bouhara du chef-lieu de wilaya, alors que les personnes décédées ont été acheminées à la morgue du même établissement de santé, a-t-on encore souligné. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame.

Béjaïa

Baisse nette des accidents de la route

LE NOMBRE d'accidents a sensiblement baissé durant le mois de février de l'année en cours, selon le service de la sécurité publique de la Sûreté de wilaya. Comparativement au premier mois de l'année, le nombre d'accidents de la circulation enregistrés sur les routes de Béjaïa a nettement diminué durant le mois de février écoulé. «Il est fait état de 27 accidents de la route, ayant fait 37 blessés des deux sexes et aucun mort n'a été déploré», selon le bilan mensuel des activités de la sûreté publique. «Cette baisse des accidents et due notamment à la multiplication des campagnes de sensibilisation», indique la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Selon les précisions de cette dernière, le facteur humain, le non-respect du code de la route et la vitesse excessive, restent les principales causes des accidents. Le bilan établi par la police durant la même période fait état de 14 297 véhicules contrôlés, 131 délits de circulation et 44 délits de coordination. Aussi, 45 véhicules ont été mis en fourrière, 2 488 amendes forfaitaires et 821 cas nécessitant un retrait de permis ont été également enregistrés, a-t-on ajouté.

H. C.

Annaba

Le complexe d'El Hadjar s'apprête à redémarrer le haut fourneau n°2

LE COMPLEXE sidérurgique Sider El Hadjar (Annaba) s'apprête à redémarrer le haut fourneau n°2 et à relancer la production de cette installation stratégique, à l'arrêt depuis septembre 2015 pour entretien et modernisation, a-t-on appris de la cellule de communication du complexe. Lancé dans le cadre du plan d'investissement engagé par les pouvoirs publics au profit de cette importante base industrielle, le projet de modernisation et de réhabilitation du haut fourneau affiche un taux d'avancement des travaux de 99%, a indiqué la même source. Le plan d'investissement a été lancé suite au recul des niveaux de production annuelle à 300 000 tonnes d'acier liquide du complexe ayant conduit à la résiliation de l'accord de partenariat avec le groupe ArcelorMittal et la reprise par l'Etat de la totalité du capital du complexe, désormais filiale du groupe public Imetal, a-t-elle rappelé. Dans cette première phase, l'opération de réhabilitation a concerné l'unité de prépara-

tion de matières premières et aggloméré, le haut fourneau n°2, l'aciérie à oxygène n°1, la centrale à oxygène, les installations énergétiques et le réseau de logistique pour une enveloppe financière de 430 millions dollars, note encore la même source. L'objectif de cette phase est, ajoute-t-on, de porter la capacité de production du complexe à 1,2 million de tonnes vers 2017-2018. Mobilisant un total de 720 millions dollars, le plan d'investissement prévoit, dans sa seconde phase, d'autres opérations de modernisation appelées à élever la production vers 2020 à 2,2 millions tonnes d'acier liquide, selon la même source qui indique que ce même plan prévoit un programme de formation et de recyclage de 553 travailleurs du complexe. Le complexe Sider El Hadjar qui s'étend sur 830 hectares, emploie actuellement 4 100 travailleurs. Ses premières installations et unités remontent à 1969.

Younès F.

François Fillon ne retire pas sa candidature à l'élection



Djalou@hotmail.com

Boumerdès

Des agresseurs d'usagers de l'autoroute Est-Ouest neutralisés

■ Quatre agresseurs d'usagers de l'autoroute Est-Ouest ont été neutralisés à Boumerdès, a-t-on appris auprès du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya.

Par Khelil L.

Selon le chargé de la communication auprès de ce groupement, le commandant Zair Amar, cette bande de malfaiteurs a été arrêtée à El Kherrouba, à l'ouest de Boumerdès, sur la base d'infor-

mations fournies par leurs victimes à la GN. Les membres de cette association de malfaiteurs, âgés entre 25 et 30 ans, avaient pris pour cible les usagers de l'axe de l'autoroute Est-Ouest, entre les communes d'El Kherrouba et Khemis El Khechna, qu'ils délestaient de

leurs biens. Les prévenus (dont 3 sont des récidivistes) ont éteint leurs activités criminelles jusqu'à la commune de Boudouaou, au nord de la région, où ils ont dépouillé un éleveur d'une trentaine de têtes ovines, a ajouté le même responsable. Durant l'enquête, les suspects ont reconnu leurs forfaits, avant d'être présentés devant la justice pour les chefs d'inculpation de «constitution d'un groupe de malfaiteurs, vol qualifié, coups et blessures volontaires avec usage d'armes blanches».

K. L./APS

Signature prochaine d'accords

Objectif : promouvoir les agences immobilières

DES ACCORDS seront signés prochainement entre la Fédération nationale des agences immobilières (FNAI), la Direction générale des impôts (DGI) et le Crédit populaire d'Algérie (CPA), pour la professionnalisation des agences immobilières, a-t-on appris du vice-président de cette fédération. «Nous allons signer incessamment des accords avec la DGI pour des facilitations fiscales au profit des agences immobilières en activité légale et avec la CPA pour le financement de travaux d'aménagement des locaux de ces agences», a précisé à l'APS Mohamed Hassani à l'occasion du lancement de la coordination régionale de la FNAI au sud-ouest, dont le siège est à Béchar. La FNAI, qui a recensé plus de 3 000 agences immobilières à travers le pays, compte par l'installation de la coordination régionale du sud-ouest qui regroupe 24 agences, prendre une part active dans la lutte contre la spéculation et les spéculateurs en matière immobilière, et apporter une contribution concrète à la stabilité et au respect des lois en matière de transactions immobilières, a souligné M. Hassani. «La FNAI, activant sous l'égide de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa) espère à travers ces contributions mettre un terme à l'anarchie dans le marché de l'immobilier en Algérie, et assainir la situation des bureaux d'affaires qui n'ont pas d'agrément pour gérer les transactions immobilières», selon ce responsable.

Slim O.

Skikda

Secousse tellurique de magnitude 3,1

Une secousse tellurique de magnitude 3,1 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier à Skikda à 14h00, a indiqué le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (Craag). L'épicentre de la secousse a été localisé à 10 km au sud-ouest de Oum-Toub, a précisé la même source.

L O